



VACANCE DE POSTE

Appel aux candidatures

L'administration communale de Troisvierges se propose d'engager

1 Chef d'équipe dans l'atelier communal– Régie des travaux (m/f) 100 %

Carrière-Statut :

Sous le statut de salarié à tâche intellectuelle, groupe de traitement A2 ou B1, sous-groupe technique, à durée indéterminée, 100%

Une expérience de plusieurs années dans le domaine de gestion d'équipes constituera un avantage.

Service/Département :

Régie des travaux dans l'atelier communal

Documentation :

Une description détaillée (aide-mémoire) du poste vacant peut être téléchargée sur le site www.troisvierges.lu

Sont à joindre :

- Lettre de motivation
- Notice biographique détaillée (CV) avec photo récente
- Extrait récent de l'acte de naissance
- Extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois (bulletin no 3)
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Copie des diplômes et des certificats d'études et de formation requis

La demande devra en outre désigner l'adresse exacte et un numéro de téléphone du candidat.

Les demandes écrites avec les pièces à l'appui sont à adresser au collège échevinal de la commune de Troisvierges pour **le 4 mars 2024** au plus tard. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Les candidatures introduites antérieurement ne sont plus valables et doivent être réintroduites.

En déposant son dossier, le candidat donne son accord à l'administration communale de Troisvierges d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles. (UE 2016/679)

Troisvierges, le 1 février 2024
Le collège des bourgmestre et échevins,
Eddy MERTENS, Guy HENCKES, Carlo SCHROEDER
B.P. 9
L-9901 Troisvierges